



CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA

Mercredi, 3 avril 2024

Intervenants

Lt-Colonel Edgar Ghazaka, Point focal national pour la lutte antimines - Ministère de la Défense
Sophie Van Royen, Cheffe du programme de lutte antimines - UNMAS
Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA

CHEFFE DU PROGRAMME DE LUTTE ANTIMINES - UNMAS

Mesdames, messieurs les journalistes

Je vous remercie de votre présence qui offre l'occasion aux Nations Unies ainsi qu'aux autorités centrafricaines représentées, ici par le Colonel Ghazaka, d'évoquer la problématique des mines et engins explosifs ainsi que les mesures prises pour combattre cette menace.

MENACE

Avant d'aller plus loin, je voulais m'attarder d'abord sur ce que sont les engins explosifs.

Les engins comportent des restes explosifs de guerre, qui sont des munitions explosives qui n'ont pas explosé après avoir été tirées ou lancées ou qui ont été laissées sur les lieux d'un conflit par l'une des parties sans avoir été utilisées. Il s'agit également des engins placés de manière intentionnelle, comme des mines terrestres, des restes explosifs de guerre piégés et des engins explosifs improvisés. La majorité de ces engins explosifs sont des engins activés par la victime, qui sont par leur nature non-discriminants, représentant ainsi un risque tout particulier pour les civils.

Le premier incident a été enregistré en République Centrafricaine en juin 2020 lorsqu'un engin explosif a explosé au passage d'un véhicule dans le Nord-Ouest. Depuis cet incident, la menace a augmenté de manière significative et s'est étendue et diversifiée dans le pays.

Près de 4 ans plus tard et à ce jour, plus de 190 incidents ont été enregistrés par le Service de lutte antimines en RCA (UNMAS), dont 78 pour la seule année 2023. Toutefois, la proportion d'explosions diminue, avec toujours d'avantage d'engins trouvés et rapportés.

Les engins explosifs ont provoqué au total 233 victimes, dont 74 morts, et affectent de manière disproportionnée, comme déjà souligné, la population civile qui constitue plus de 67% des victimes enregistrées depuis 2020.

Les plus affectés sont les hommes (avec près de 62% des victimes civiles), mais les femmes et surtout les enfants ne sont pas épargnés par cette menace – les enfants représentant près de 30% de toutes les victimes civiles d’engins explosifs en République Centrafricaine.

Les Forces de Défense et de sécurité centrafricaines sont également impactées, ainsi que les humanitaires et les Casques bleus. La MINUSCA a été touchée par sept incidents depuis juin 2020, tous dans l’Ouest du pays, tuant quatre Casques bleus et en blessant 12.

La présence ou la peur de la présence des engins explosifs en République Centrafricaine entrave la mobilité des personnes, des biens et des services, limitant l’accès humanitaire, ralentissant le développement socio-économique. Cette situation complique la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA et la restauration de l’autorité de l’Etat en régions. Il importe de souligner que la menace reste la plus importante dans l’Ouest du pays, toutefois des engins explosifs sont rapportés ailleurs sur le territoire.

REPONSE

La complexité du contexte centrafricain avec des conflits toujours actifs et un profil de contamination dynamique ne permet pas un déminage humanitaire systématique, comme dans d’autres territoires en phase de post-conflit et de reconstruction. Les engins explosifs, bien que meurtriers, avec notamment un impact psychologique, sont un type d’armes parmi d’autres, et le problème ne pourra être totalement résolu sans une prise en charge des causes profondes du conflit.

Pour faire face à la menace en République Centrafricaine, la MINUSCA continue à éduquer la population civile aux risques afin qu’elles puissent reconnaître et comprendre les dangers, et adopter les bons comportements et réactions. À cet effet, rien qu’en 2023, le service de lutte antimines des Nations Unies (UNMAS) a organisé 609 séances d’éducation aux risques des engins explosifs, atteignant 29.328 membres de la population civile, dont 18.084 filles et garçons, dans les communautés de l’Ouest et du Centre du pays, les plus touchées par la menace des engins explosifs. D’autres acteurs humanitaires sont également actifs dans le domaine et accrédités par UNMAS pour dispenser de l’éducation aux risques sous la coordination de UNMAS.

La MINUSCA a aussi poursuivi le renforcement de ses capacités d’atténuation de la menace liée aux engins explosifs, notamment par le déploiement de nouvelles capacités de neutralisation et d’enlèvement d’engins explosifs depuis février 2023. Des formations spécialisées au profit d’éléments de la Force et de UNPOL ont également lieu, en particulier en matière de recherche et détection, et d’investigation. En 2023, 36 engins explosifs, dont une mine anti-char (soit plus de 80% de tous les engins trouvés ou rapportés) ont été détruits de manière sécurisée par les équipes de la MINUSCA.

Le soutien de la MINUSCA dans le domaine de la lutte antimines s’étend bien entendu aux autorités nationales, notamment par le développement de ses capacités. Des formations de neutralisation et enlèvement des engins explosifs sont dispensées aux fins de construire les capacités des Forces de défense nationales, d’assurer une autonomie et une appropriation progressives des interventions de lutte antimines par les autorités nationales. En 2023, 41 membres des Forces Armées Centrafricaines (FACA) ont reçu au moins une formation de niveau 1 en

matière de neutralisation et enlèvement des engins explosifs, avec plus de 30 spécialistes FACA ayant réussi la formation de niveau 3, constituant une capacité nationale auparavant inexistante.

La Mission entend poursuivre son appui aux autorités nationales pour l'opérationnalisation de ces nouvelles capacités, l'extension aux Forces de Sécurité Intérieures et le développement progressif de capacités de formations propres. En outre, la Mission continue à fournir un soutien technique et logistique au point focal national de la lutte antimines, désigné en mars 2023 pour avancer dans la création d'une autorité nationale de lutte antimines.

PROJET PILOTE

Entre janvier et mars 2024, la MINUSCA a coordonné un projet pilote dans le Nord-ouest, la zone la plus affectée du pays, en collaboration avec les autorités nationales et locales, les agences et les acteurs humanitaires. Les capacités de sensibilisation, de détection et de réponse de la Mission ont été renforcées dans la zone. A ce titre, la Mission a augmenté de manière significative sa présence et son engagement auprès des communautés, par des opérations de détection préventive. Cette présence a permis de cibler déjà plus de 5000 bénéficiaires, y compris dans 17 villages reculés, et de consolider leurs connaissances en matière de comportement à suivre face à la menace des engins explosifs.

La MINUSCA a appuyé le déploiement temporaire à Paoua de spécialistes FACA, précédemment formés par UNMAS, afin de transmettre leurs connaissances en matière d'atténuation de la menace des engins explosifs à 70 éléments FACA, Police et Gendarmerie. UNMAS a également formé 19 membres FACA, Police, Gendarmerie, Douanes et Eaux et Forêts de Paoua en matière de gestion des armes et de munitions. Le 15 mars, une opération de destruction de munition conjointe a été organisée.

4 AVRIL

Pour attirer l'attention sur cette menace croissante, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré, en 2005, le 4 avril, la Journée internationale de sensibilisation au problème des mines et de l'assistance à la lutte antimines. Cette année, le thème de la journée internationale retenu est "Protéger les vies. Construire la paix", avec une attention toute particulière sur la centralité de toutes les vies, y compris celles des victimes directement ou indirectement touchées par des incidents impliquant des engins explosifs.

A cette occasion, la MINUSCA organise diverses activités de sensibilisation et d'échange cette semaine à Bangui, Bouar et Bambari afin de sensibiliser au problème des engins explosifs et poursuivre la mobilisation des efforts à tous les niveaux.

Une table ronde de haut niveau se tiendra demain à Bangui, rassemblant les autorités nationales, la Mission, les agences et organisations actives dans le domaine de la lutte antimines et les partenaires techniques et financiers. Il s'agira d'effectuer un point de situation sur les progrès et les résultats obtenus et d'échanger sur les perspectives et les besoins à venir.

Je vous remercie.

POINT FOCAL NATIONAL LUTTE ANTIMINES – MINISTERE DEFENSE

Comme vient de le souligner madame la Cheffe du programme de l'UNMAS, la situation des mines et engins explosifs en République Centrafricaine est avérée et la sensibilité se trouve être la recrudescence, avec une très forte montée des incidents ainsi que des victimes plus particulièrement dans l'ouest et le nord-ouest du pays.

Le Gouvernement centrafricain, conscient de la menace et des victimes causées par ces engins, a justement décidé de désigner un point focal en charge de la lutte contre les mines en République Centrafricaine. Ce point focal que je suis joue l'interface entre les Nations Unies, via l'entité spécialisée dans la lutte contre les mines qui est l'UNMAS, et le Gouvernement, en faisant le point de situation relatif aux mines. Le Gouvernement a pris conscience de la menace et le 31 mars 2023 j'ai été désigné point focal national pour la lutte antimines en Centrafrique.

Aujourd'hui, on est à pied d'œuvre pour pouvoir créer l'Autorité nationale de la lutte antimines en Centrafrique, sous l'appui technique de la MINUSCA. Vu l'engagement de la République Centrafricaine et le mandat des Nations Unies en Centrafrique, mandat avait été donné à l'UNMAS de la MINUSCA de traiter toutes les questions relatives aux mines jusqu'à ce que notre autorité nationale puisse voir le jour. On est une autorité national embryonnaire et tout ce qui a trait aux mines est traitée par UNMAS en attendant le transfert de compétences et d'autorité.

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

- Depuis 2005, le 4 avril a été instituée par les Nations unies, Journée internationale de sensibilisation au problème des mines et de l'assistance à la lutte antimines. Le but est d'attirer l'attention sur cette menace qui frappe de nombreux pays, parmi lesquels la République Centrafricaine (RCA).

Le 6 mars dernier, lors de leur conférence de presse conjointe, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RCA et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, et le Ministre de la Communication et de Médias, Porte-parole du Gouvernement, Maxime Balalou, rappelaient d'ailleurs l'urgence d'y répondre.

Ce matin, nous avons le plaisir d'accueillir le Lieutenant-Colonel Edgar Ghazaka, Point focal national pour la lutte antimines au Ministère de la Défense, et Sophie Van Royen, Cheffe du programme de lutte antimines au Service de lutte antimines de l'ONU (UNMAS). Ces deux responsables évoqueront le partenariat entre la MINUSCA, UNMAS et le Gouvernement, ainsi que d'autres acteurs, et les actions entreprises comme la formation des Forces de défense et de sécurité (FDS) et l'éducation des populations civiles, les principales victimes des mines et engins explosifs en RCA.

AFFAIRES JUDICIAIRES ET PENITENTIAIRES

- La prison de Bambari dispose d'un plan de gestion des urgences et des crises depuis le 26 mars, date de sa validation lors d'un atelier appuyé par la MINUSCA. 28 participants y ont pris part dont les autorités locales, le Directeur Régional des Services Pénitentiaires (DRSP), des représentants des Forces de sécurité intérieure (FSI), le Directeur de la prison de Bambari et son adjoint, le Président de la Croix-Rouge Centrafricaine, ainsi que des partenaires techniques et financiers tels que la MINUSCA, le CICR, et l'EUAM. Par ailleurs, la MINUSCA a remis le bloc de sécurité renforcé nouvellement construit de la prison de Bambari ainsi que du matériel médical.

CONTRIBUTION DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La Force a poursuivi ses efforts sur l'ensemble du territoire, menant des patrouilles de présence et des missions conjointes avec les FACA pour renforcer le sentiment de sécurité auprès des populations de plusieurs zones du pays. Les activités de soutien aux populations se sont également poursuivies.

Le 28 mars, le Général de Brigade Fahd Ayub, Commandant du Secteur Ouest de la MINUSCA a participé à la cérémonie de remise de galons aux officiers des FACA nouvellement promus. La cérémonie s'est déroulée au Quartier Général de la Zone de Défense du Nord-Ouest situé au Camp Leclerc, où les officiers et sous-officiers ont reçu leurs nouveaux galons en présence du préfet, du Sous-préfet et des familles des militaires promus. L'événement a été suivi d'un défilé militaire.

Au Centre

Le contingent népalais a tenu sa réunion mensuelle sur la situation sécuritaire avec les FSI et les personnes ressources de la localité le 26 mars dernier à Bambari. Ces réunions périodiques permettent d'évaluer la situation sécuritaire, de prendre en compte les besoins des populations et de planifier les patrouilles conjointes.

Le contingent népalais et les FACA ont conduit plusieurs patrouilles conjointes la semaine écoulée dans la localité de Boyo et ses environs, de même qu'autour du marché et de la zone aéroportuaire de Kouango.

Durant la même période, le contingent marocain a effectué une patrouille de longue portée en direction du village de Goada. L'unité a pu échanger avec les populations sur la situation sécuritaire qui est globalement calme.

Le contingent burundais a poursuivi ses patrouilles sur les axes principaux menant à Sibut. Le 28 mars, il a sillonné les axes Sibut-Gbara, Sibut-Morouba, Damara-Nguerengou et Damara-Bagangolo. Au cours de la semaine, d'autres patrouilles ont été conduites en direction de Koua, Bouca et Nguerefara.

A l'Ouest

Le contingent bangladais a conduit une patrouille robuste afin d'assurer la sécurisation de l'axe Bossembele-Yaloke.

Le contingent tunisien a mené des patrouilles de présence du 25 au 28 mars à Boasiko et Bondara pendant que le contingent camerounais, sur la même période, a mené plusieurs patrouilles pédestres dans la Nana-Bakassa.

A l'Est

La Force a maintenu sa présence à Zemio, Obo et Mboki afin de renforcer l'accalmie qui prévaut depuis le déploiement des unités de la Force. De même, les patrouilles se sont poursuivies dans le triangle Ouadda-Sam Ouandja-Ouanda Djalle.

ACTIVITES DE SOUTIEN A LA POPULATION

La Force de la MINUSCA a assuré l'évacuation par, par voie aérienne, d'une femme en urgence d'accouchement de Mboki à Zemio le 29 mars dernier. Le cas de cette femme, dont la vie était en danger, a été signalée par le sous-préfet de Zemio au bureau terrain de la MINUSCA. Le leadership de la mission a immédiatement autorisé l'évacuation de la patiente, qui a été effective grâce au contingent marocain stationné dans la zone.

La patiente a ainsi pu accoucher à l'hôpital de Zemio où elle a reçu la visite d'une délégation du contingent marocain et du sous-préfet de Zemio. La mère et le bébé sont en parfaite santé.

Dans les autres régions, 166 patients ont bénéficié d'une prise en charge gratuite de la part des unités de la Force. Un total de 137 550 litres d'eau potable a été distribués par les unités sur l'ensemble du territoire au cours de la semaine écoulée.

La Force maintient sa posture robuste et proactive afin de protéger les civils conformément au mandat de la MINUSCA.

CONTRIBUTION DE LA COMPOSANTE POLICE DE LA MINUSCA

Le 28 mars, le Chef de la composante Police, le Commissaire Christophe Bizimungu, a présidé à Bangui la cérémonie de remise de la médaille des Nations Unies aux membres de l'unité de Police (FPU1) ainsi qu'à des policiers hors unités constituées rwandais. 320 récipiendaires ont reçu leur médaille comme marque de reconnaissance pour leur contribution au maintien de la paix et à la protection des civils en RCA, dans le cadre du mandat de la MINUSCA.

AUTRES ACTIVITES

Deux formations ont démarré le 02 avril à Bangui au profit de soixante 60 membres des FSI, dont 30 policiers et 30 gendarmes. Organisées dans le cadre du soutien de la MINUSCA, les formations visent à renforcer les capacités des FSI en matière de protection de l'enfant mais aussi des civils.

La composante Police a participé, le 30 mars, à l'opération Kwa ti kodro à Bangui. L'unité de police constituée rwandaise a procédé au nettoyage du marché SICA 2, dans le 2^e arrondissement, tandis que les Casques bleus UNPOL, en colocation au Commissariat de Police du 4^e

arrondissement, ont participé à l'opération de salubrité à l'hôpital d'amitié, au quartier Dedengue 2.

Le 29 mars, dans le cadre des activités de sensibilisation, les équipes de terrain de la composante Police ont échangé avec une quarantaine d'habitants de Petevo (Bangui), sur la désinformation et le discours de haine. UNPOL a alerté sur les conséquences graves que peuvent entraîner les discours de haine notamment la violence, les tensions communautaires, les risques de discrimination et d'exclusion.

EN APPUI OPERATIONNEL

Au cours de la semaine écoulée, des patrouilles conjointes et mixtes ont été effectuées par UNPOL/FSI dans le cadre de la protection des civils, la restauration de l'autorité de l'Etat et de l'Etat de droit. Le 31 mars, les équipes UNPOL de terrain, conjointement avec les FSI, ont sécurisé les lieux de culte dans leurs zones de compétence à l'occasion de la célébration de la fête de Pâques.

© MINUSCA 2024